

NOTE SUR LES CHAMPS OUVERTS DE LA PRESQU'ÎLE DE CROZON

par Pierre FLATRÈS

Maître de Conférences à la Faculté des Lettres de Lille

Nous voulons présenter ici, non pas une étude exhaustive, mais quelques indications sur les problèmes posés par les structures agraires de la Presqu'île.

La Presqu'île de Crozon est remarquable par la prédominance des champs ouverts, c'est-à-dire des étendues de terres où plusieurs exploitations possèdent des parcelles jointives non séparées par des clôtures. Ces champs ouverts sont appelés en breton de noms divers, dont le vieux nom « *mez* », employé notamment à Camaret.

On sait que dans la plus grande partie de la Bretagne, au contraire, les champs sont enclos. Chaque champ, à l'intérieur de ses clôtures, relève d'une seule exploitation, et est appelé en Breton, « *park* ».

Les champs ouverts, en Bretagne, ne sont toutefois pas la propriété exclusive de la Presqu'île de Crozon. Ils sont fréquents sur une frange littorale de quelques kilomètres de profondeur, presque continue tout autour de la Bretagne. On en rencontre aussi des étendues notables, en ilots, au centre de la Haute-Bretagne. Les anciens cadastres en figurent aussi quelques-uns à l'intérieur de la Basse-Bretagne, dans la Montagne d'Arrée notamment.

Mais la Presqu'île de Crozon est l'une des rares régions de Bretagne où ce type de champs est prédominant dans un ensemble couvrant plusieurs communes.

Le touriste pressé traversant la Presqu'île pour aller à Morgat ou au Fret peut très bien ne pas s'en apercevoir. En effet, les routes anciennes sont presque toujours bordées de talus, et il faut regarder par-dessus ces levées de terre pour apercevoir les paysages de champs ouverts.

Une particularité notable des champs ouverts de Crozon, comme de ceux de toute la Bretagne, en effet, est que les par-

celles ouvertes cultivées forment des ensembles séparés des chemins, des landes, des incultes en général, par de longs talus. M. Meynier a proposé d'attribuer à ces groupes de champs ouverts entourés de talus, le nom de « *méjou* » (l'un des pluriels de « *mez* » usité en pays bigouden). Toutefois, dans la Presqu'île de Crozon, existent quelques exceptions à cette règle, évidentes, par exemple, sur le vieux cadastre de Camaret, où certains ensembles de parcelles situés au Nord-Est du bourg, sont en contact direct avec les landes.

Parfois, au milieu des parcelles, existent des talus incomplets, levées de terre s'arrêtant brusquement au milieu des champs, sans rencontrer d'autres talus de façon à former enclos.

On pourrait croire ces particularités dues à une évolution récente : construction progressive de talus, ou, au contraire, abandon de portions de clôtures. Mais ces clôtures imparfaites figurent déjà sur les vieux cadastres (1820-1830). Bien plus, un beau recueil de plans des fortifications de Brest, établi vers 1770 et conservé aux Archives du Finistère à Quimper, les figure déjà autour des fortifications de l'isthme de Roscanvel. Ce plan, au point de vue cadastral, est incomplet. Il figure seulement les fortifications et les reliefs ou obstacles d'intérêt militaire, maisons ou talus. Mais il est extrêmement précis, et une comparaison avec l'ancien cadastre permet d'identifier exactement tous les talus et chemins. La comparaison révèle que certains bouts de clôtures ont été abandonnés, d'autres établis ; mais l'allure générale du réseau de chemins, et du réseau — incomplet — de talus, reste la même. Ainsi ces types de clôtures apparemment non-fonctionnelles remontent au moins au 18^e siècle. Il y a là un problème curieux qui devrait faire l'objet d'enquêtes sur place et d'investigations dans les archives.

A l'intérieur de chacun de ces grands ensembles ouverts, les parcelles de la Presqu'île sont remarquables par le grand allongement (parfois $L = 10 l$), par leur étroitesse fréquente (parfois quelques mètres), et par leurs formes souvent curieuses. Elles sont souvent courbes, parfois avec une double courbure en forme d'S. Ces incurvations de parcelles de champs ouverts ont souvent été signalées, jamais encore expliquées de façon satisfaisante. Des recherches dans la Presqu'île fourniront-elles des éléments de réponse ? Alors que les parcelles incurvées ont normalement des bords parallèles, certaines parcelles crozonaises sont plus étroites à une extrémité qu'à l'autre, parfois même se terminent en pointe. Ce fait doit rendre le labour très difficile. On peut se demander si ces parcelles n'ont pas autrefois été cultivées à la bêche.

Comme dans toutes les régions de champs ouverts, la question des usages communautaires et des servitudes de passage se pose dans la Presqu'île. Il ne semble pas que l'on ait signalé de véritables contraintes d'assolement. Mais c'est dans la Presqu'île que la vaine pâture a subsisté le plus longtemps, reconnue qu'elle était par le droit coutumier finistérien.

La dispersion des parcelles des divers exploitants, et des divers propriétaires est extrême dans les champs ouverts crozonais. La Presqu'île est l'une des régions de Bretagne où un remembrement est le plus utile. L'urgence, et la difficulté de l'opération sont encore accrues par l'abandon de certaines parcelles, tombées dans l'héritage d'un citadin qui s'en désintéresse, ou appartenant à l'un des nombreux crozonais travaillant à

Brest. L'un des traits curieux des paysages crozonnais est la présence de parcelles abandonnées, retournées à la lande, couvertes d'ajoncs, au milieu de parcelles bien cultivées en céréales. Dans certains cas, paraît-il, c'est tout juste si les héritiers connaissent l'emplacement de leurs parcelles. Ce dernier trait n'est d'ailleurs pas spécial à Crozon, et on le retrouve en d'autres régions de champs ouverts, à Groix, par exemple, ou en Beauce.

L'urgence du remembrement, déjà mené à bien, après maintes difficultés, pour l'une des communes de la Presqu'île, rend encore plus souhaitables des recherches approfondies sur les champs crozonnais : enquête sur place et travaux d'archives. Ces travaux, bien menés, doivent être utiles aux ingénieurs du remembrement, et doivent permettre de fixer, avant qu'elles ne tombent dans l'oubli, les vieilles coutumes, les vieilles traditions rurales relatives aux champs ouverts crozonnais.

Douai, le 23 Mai 1958.



Dans la Presqu'île

par Jim-E. Sévellec